



Prestation d'Évaluation et de Conseil

afin de déterminer si la personne peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle. Outil stratégique pour renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur projet d'inclusion.

Formations professionnelles destinées aux personnes en situation de Handicap



LES POINTS CLEFS DE CETTE ACTION

Qui est concerné ?

- Public en situation de handicap (avec RQTH et/ou en cours de demande)

Où cela se passe ?

- Dans les locaux de l'ESRP ou hors les murs

Comment en bénéficier ? :

- Fiche de liaison complétée et renvoyée par mail

Comment demander cette évaluation ?

- Sur demande écrite d'une personne morale
- Sur demande d'information de la personne physique par tout moyen écrit ou oral

Combien ça coûte et comment puis-je payer ?

- La prestation est financée par la CPAM et donc gratuite pour le bénéficiaire.

Y a-t-il possibilité d'adapter la prestation ?

- Oui, en présentiel, en visioconférence, hors les murs.

Puis-je désigner une personne de confiance pour m'accompagner au lieu de rendez-vous ou m'assister si je suis sous mesure de protection ?

- Oui

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Formateur technique
- Chargé de Mission en Insertion Professionnelle
- Educateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Médecin du travail
- Coordinateur de parcours.



PRÉALABLES INTITULÉ ET OBJECTIF

La Prestation d'Évaluation et de Conseil permet de déterminer si la personne peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle ou dans leur projet d'inclusion.

« Mais c'est-à-dire ? » :

C'est une prestation de diagnostic, de premier niveau d'information et d'orientation, pluridisciplinaire pour les personnes en situation de handicap ou non, donnant lieu à des préconisations et des conseils.

Si je suis l'accompagnateur(trice) référent(e) :

- Le cas échéant, je souhaite évaluer les risques et bénéfices du démarrage d'un accompagnement en réadaptation professionnelle.
- Je souhaite obtenir un premier niveau d'information sur réadaptation professionnelle ou un projet d'inclusion.

Si je suis le/la bénéficiaire de la demande :

- Je souhaite avoir un avis pluridisciplinaire sur mon projet de réadaptation professionnelle ou mon projet d'inclusion.
- Je souhaite connaître les accompagnements existants dans le champ de la réadaptation professionnelle.
- Je peux faire la demande seul(e) et directement auprès de l'ESRP.

DURÉE

Prestation qui se déroule d'une journée à 5 journées (35 heures maximum).

DÉROULEMENT & MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

1. Entretien téléphonique ou mail d'accueil préalable

- vérification des disponibilités de la personne et de l'adhésion.
- Définition des contenus et objectifs de chaque référence sous format d'entretiens individuels.
- Planification des rendez-vous.

2. Déroulé des entretiens par référence : 1h Minimum 4 entretiens pour les 5 références principales identifiées comme suit :

- Educateur spécialisé
- Psychologue clinicienne ou du travail
- Médecin du travail
- Chargé de Mission en Insertion Professionnelle
- Ergothérapeute

4. Concertation et restitution : 2h

- Compte rendus et synthèses des entretiens
- Recommandations de l'équipe pluridisciplinaire
- Restitution et explication du bilan de diagnostic auprès du bénéficiaire et/ou du prescripteur

SIÈGE

28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
05 62 14 95 00 05 62 14 95 95
@accueil@ucrm.fr



Retrouvez-nous sur
ucrm.fr

